

# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

À photocopier et à retourner à : **MEDICAL INTERFACE** 2 PLACE ANTONIN JUTARD - 69003 LYON

ou par e-mail à contacts@medical-interface.fr

#### ■ FORMATION – CHOIX DE LA SESSION

## HIÉRARCHISATION DES MORBIDITÉS EN MCO (eFM1)



Accessibl	Mod le uniquement et grati	dule de 30 à 45 uitement aux p			ation FM1
■ ÉTABLISSEME			a,s		
RÉFÉRENCE CLIENT ÉTABLISSEMENT			□ PUBLIC □ESPIC □PRIVÉ		
ÉTABLISSEMENT					
ADRESSE (complète)					
TÉL					
PERSONNE EN CHARGE D	U DOSSIER: Mme M	1			
PRÉNOM			ОМ		
FONCTION			SERVICE		
TÉL			E-MAIL		
■ PARTICIPANT.	E.S				
Nom	Nom Prenom Adres		ail	Fonction	Service
Au-del	à de 5 apprenant.e.s, mer	ci de joindre une li	ste con	nplète à ce Bulletin d'Ins	cription
FORMULE D'IN	ISCRIPTION (cout	: (€) en exon	érati	on de TVA)	
Aibli				formation FM1	
Accessible uniquemer	nt et gratuitement aux p	participants sulv	ant la	rormation FMT	
ACCORD DE LA DIF	RECTION POUR LA PRI	ISE EN CHARGE	DES	FRAIS DE FORMATIC	N
DATE, SIGNATURE ET CA	CHET DE L'ÉTABLISSEMEN	Т			
[					

L'accusé de réception du bulletin d'inscription vous sera adressé par e-mail, merci de bien vouloir compléter l'adresse mail de la personne en charge du dossier (la confirmation définitive vous parviendra ultérieurement par l'envoi de la convention, un mois environ avant la date de session).



# VOUS AVEZ CHOISI VOTRE FORMATION? ... ET MAINTENANT

#### VALIDEZ L'ADÉQUATION AVEC VOS OBJECTIFS ET VOS BESOINS

Obtenez l'annexe pédagogique (programme détaillé) de la formation ou évaluez si celle-ci correspond à votre besoin de développement de compétences en contactant directement un chargé de formation **« inter »** (formation individuelle) ou **« intra »** (formation de groupe) au **04 72 61 96 35** ou par mail : contacts@medical-interface.fr

### ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Bien que nos formations soient majoritairement adaptées aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter nos chargés de formation pour évaluer vos besoins et prendre en compte votre situation personnelle.

## PROCÉDER À UNE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Retournez le bulletin d'inscription disponible ci-contre ou télécharger celui spécifique de la formation en vous rendant sur la fiche correspondante sur www.medical-interface.fr

L'accusé de réception du bulletin d'inscription vous sera adressé par e-mail, la confirmation définitive vous parviendra ultérieurement par l'envoi de la convention, un mois environ avant la date de session.

#### • CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

- **LES PRIX DES FORMATIONS** sont exprimés en euros et en exonération de TVA (en de l'article 261.4.4°a.CGI). Les prix sont forfaitaires. Toute session débutée est due dans sa totalité. La facture est émise après la formation ; elle est payable à 30 jours date de facturation.
- AVANTAGES INSCRIPTION à valoir sur les formations « inter » en présentiel ou en classe virtuelle (offres non cumulables) :
- · Inscrivez-vous au plus tard un mois avant la date de formation et bénéficiez d'une réduction immédiate de 20 €.
- · Inscrivez-vous à plusieurs sur une formation et bénéficiez de -5% sur la 2ème inscription et -10 % sur la 3ème. Au-delà contactez-nous.
- 2 FORMULES D'INSCRIPTION sont disponibles pour les formations « inter » en présentiel :
- En journée d'étude : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner dans un hôtel 3 étoiles ou de prestations équivalentes.
- En semi-résidentiel : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner, l'hébergement dans un hôtel 3 étoiles (lieu de formation) ou de prestations équivalentes et le petit-déjeuner.

#### - DÉLAIS DE MISE EN PLACE DES FORMATIONS

La mise en place d'une session de formation « inter » (en présentiel ou en classe virtuelle) est confirmée **environ un mois** avant la date de session (sur certaines périodes de l'année ce délai peut être réduit à 2 semaines). Sont alors adressées les conventions de formations et convocations des participants validant l'inscription.

#### - CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation d'inscription pouvant avoir des répercussions sur le bon déroulement d'une formation et des conséquences financières, seuls les cas de force majeure (maladie, grèves, évènements familiaux...) seront acceptés. En cas d'annulation tardive, une facturation pourra être établie à titre de dédommagement (reportez-vous aux conditions générales de vente sur www.medical-interface.fr L'organisme se réserve la possibilité de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

